

Préparation aux examens des Certificats d'intermédiaire d'assurance AFA

Selon les nouveaux examens
Valables à partir de juillet 2025

Présenté par
IRPP – Institut Romand de
Perfectionnement professionnel

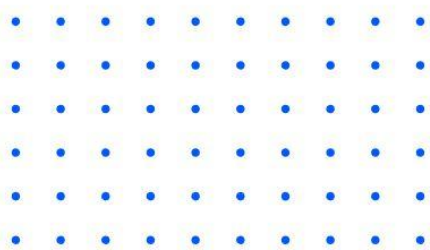


Table des matières

A notre sujet	Page 3
Paroles de participants	Page 4
Pourquoi choisir l'IRPP ?	Page 5
Informations pratiques pour vous lancer	Page 6
Certificats d'intermédiaire d'assurance AFA	Pages 7 et 8
Programme de la formation	Page 9
Dates et lieux de formation	Page 10
Mise en œuvre des nouveaux examens	Page 10
Finance d'inscription	Page 11
Inscription à la formation	Page 12

UN TREMPLIN
POUR L'AVENIR

A notre sujet

IRPP - Institut Romand de Perfectionnement Professionnel - propose des formations en matière d'assurance, de prévoyance et de conseil financier destinées aussi bien aux professionnels de ces domaines qu'aux personnes privées souhaitant développer ou parfaire leurs connaissances.

Orientées pratiques, nos formations sont directement applicables au quotidien. L'expertise, le savoir-faire et la solide expérience de nos formateurs sont mis à votre disposition afin de vous garantir un lien le plus étroit possible avec vos besoins quotidiens.

Nos services :

- Préparation aux examens du diplôme IAF de Conseiller financier
- Préparation aux examens d'intermédiaire d'assurance AFA
- Formations certifiées par le label de qualité Cicero
- Cours spécifiques sur différents thèmes liés à l'assurance, la prévoyance et le conseil financier

A l'IRPP, nous plaçons l'humain au cœur de notre démarche pédagogique. Chaque participant bénéficie d'un accompagnement personnalisé, adapté à son niveau et à ses objectifs. Notre approche interactive favorise l'échange d'expériences, l'entraide et la progression collective, créant ainsi une dynamique d'apprentissage motivante et efficace.

L'IRPP, c'est aussi un engagement constant envers la qualité et l'innovation. Nous suivons de près l'évolution des normes et des besoins du marché afin de proposer des contenus toujours actuels et pertinents. En vous formant avec nous, vous vous assurez non seulement une montée en compétences, mais également une longueur d'avance dans un secteur en perpétuelle transformation.

REJOIGNEZ

L'AVENTURE



Paroles de participants



Carla Ayuso

Merci à Blerim pour ses cours ! Un formateur disponible, à l'écoute et d'une grande bienveillance. Grâce à ses conseils et ses nombreux exemples, j'ai acquis les connaissances nécessaires pour réussir mon examen de l'AFA. Je recommande vivement !



Florian Berczy

Un prof dévoué à la réussite de ses élèves, un cours adapté pour débutants comme pour expérimentés. Les conseils et astuces de Blerim sont une vraie plus-value que vous ne trouverez pas dans les livres !



Adrien Gautreau

Des formations sur mesures, de qualités et un formateur incroyable. Blerim est extrêmement compétent et très disponible. Encore merci mille fois pour la formation, ta disponibilité quotidienne et ton aide ! Je recommande sans hésitation !



Tania Policarpo

La formation IRPP pour l'obtention de l'AFA est très complète, je recommande à 200%. Les supports sont ludiques et bien organisés. Blerim est très pédagogue dans sa façon d'expliquer et d'apprendre. Merci encore à toi pour le partage de ton savoir et ta patience. À bientôt !



Pourquoi choisir l'IRPP ?

Passeport vers l'indépendance professionnelle

Avec une certification reconnue, ouvrez les portes d'une carrière libre et ambitieuse dans l'assurance et la prévoyance. Que vous souhaitiez exercer à votre compte ou intégrer les plus grands employeurs du pays, vous devenez acteur de votre réussite, armé d'un diplôme qui transforme vos ambitions en réalité.

Des formateurs passionnés, connectés à vos enjeux

Nos formateurs ne se contentent pas d'enseigner : ils vivent votre réalité. Experts sur le terrain et pédagogues chevronnés, ils vous offrent une formation vivante, concrète et alignée sur vos objectifs. Avec eux, vous avancez main dans la main vers votre réussite.

Apprenez autrement : vivez votre formation comme un projet

Ici, pas de théorie figée. Chaque formation est une expérience dynamique, fondée sur des cas réels et des échanges interactifs. Vous progressez étape par étape, en construisant des compétences solides et immédiatement applicables. La connaissance devient action et l'apprentissage un véritable levier de transformation.

Du sur-mesure pour votre entreprise : boostez vos équipes

Chaque entreprise est unique, chaque formation aussi. Nous concevons avec vous des programmes sur-mesure, ancrés dans votre réalité. Nos formations s'alignent sur vos enjeux stratégiques pour faire monter vos équipes en puissance.

Un réseau qui vous propulse vers de nouvelles opportunités

Rejoindre l'IRPP, c'est intégrer une communauté de professionnels engagés. Partagez vos expériences, tissez des liens et accédez à un réseau qui crée des opportunités, bien au-delà de la salle de formation.

Investissement intelligent : retour immédiat sur compétences

Dès les premiers modules, vous voyez la différence : vos conseils sont plus pertinents, vos résultats s'améliorent, votre valeur augmente. Nos formations sont rentables, car elles vous donnent des outils concrets pour performer immédiatement.

Bien plus qu'un diplôme : un tremplin pour l'avenir

À l'IRPP, vous venez chercher bien plus qu'une certification. Vous repartez avec une vision claire de votre avenir, des outils pour évoluer et la confiance pour aller plus loin. La formation est le début de votre ascension, pas une fin en soi.

Informations pratiques pour vous lancer

Comment s'inscrire ?

Envoyez-nous un e-mail à inscriptions@irpp.ch avec la dernière page de la brochure complétée et signée. Une fois votre inscription confirmée, vous recevez tous les détails par retour d'e-mail.

Pensez simplement à régler la finance d'inscription avant le début de la formation pour valider votre place.

Programme et paiement

Quelques semaines avant le début des cours, vous recevez par e-mail votre programme personnalisé ainsi que votre facture. Le règlement doit être effectué avant le premier jour.

Si le nombre de participants minimum n'est pas atteint, nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler. Vous serez bien sûr tenu informé rapidement et avec transparence..

Un empêchement ?

Vous avez un empêchement ? Pas de panique. C'est à vous de rattraper la matière, mais en cas d'absence prolongée, nous sommes là pour trouver avec vous une solution adaptée.

Attention : pour toute annulation moins de 30 jours avant le début, la finance d'inscription reste due.

Nos formations peuvent également évoluer selon les circonstances : Nous vous tiendrons toujours au courant.

Les examens

Chaque participant gère lui-même son inscription aux examens AFA, directement sur leur site. Bien évidemment, l'IRPP est là pour vous aider et vous accompagner.

Les frais vous seront facturés par l'AFA. Besoin d'aide ? Retrouvez toutes les infos sur leur site ou contactez-les au 031 328 26 26 ou via info@vby-afa.ch.

Supports de cours

Nous vous fournissons nos propres supports de formation, inclus dans votre inscription.

Pour aller encore plus loin, l'AFA propose un outil numérique complet, sous forme de parcours interactif, disponible directement sur leur site.

Certificats d'intermédiaire d'assurance AFA

Une reconnaissance officielle pour exercer avec légitimité

Conformément à l'article 40 de la Loi sur la surveillance des assurances (LSA), est considéré comme intermédiaire d'assurance toute personne qui, quelle que soit sa fonction ou son titre, propose ou conclut un contrat d'assurance dans l'intérêt d'une entreprise d'assurance ou d'un tiers.

Les examens AFA, organisés par l'Association pour la Formation professionnelle en Assurance (AFA), sont conduits sur mandat de la FINMA. Ils constituent une étape incontournable pour quiconque souhaite obtenir une certification reconnue dans le secteur.

Toute personne souhaitant exercer en Suisse doit obligatoirement être inscrite soit :

- au registre des intermédiaires FINMA (pour les non-liés),
- soit au registre sectoriel (pour les intermédiaires liés).

Cette inscription nécessite la validation officielle des compétences via l'un des examens AFA.

Domaines de certification disponibles

Selon leur domaine d'activité, les candidats peuvent s'accréditer dans un ou plusieurs des profils suivants :

- « Toutes branches »
- « Assurance-maladie complémentaire »
- « vie »
- « Non-vie »

Autorisations spécifiques pour certains mandats

Certaines activités particulières requièrent des examens spécifiques, notamment :

- L'intermédiation en assurances véhicules à moteur
- L'intermédiation en assurances pertes de récolte et épizooties (maladies animales)

Les formations IRPP : une préparation rigoureuse et ciblée

L'IRPP propose des cours préparatoires conçus pour accompagner efficacement les candidats dans leur réussite aux examens d'autorisation AFA, pour tous les profils mentionnés ci-dessus (à l'exception des assurances perte de récoltes et épizooties).

Public cible

La formation préparatoire aux certificats d'intermédiaires d'assurance AFA s'adresse à un large éventail de participants souhaitant renforcer ou valider leurs compétences dans le domaine de l'assurance, notamment :

- Les collaborateurs de compagnies d'assurance, de banques ou de sociétés de courtage désireux d'obtenir une certification reconnue par le registre FINMA ainsi que par le registre sectoriel suisse ;
- Les professionnels en reconversion ou souhaitant se perfectionner dans les métiers de l'assurance ;
- Les particuliers souhaitant acquérir des connaissances pratiques de leurs assurances personnelles.

Objectifs de la formation

- Permettre aux participants de réussir les examens officiels d'intermédiaire d'assurance AFA ;
- Développer des compétences solides et opérationnelles dans le domaine de l'assurance ;
- Améliorer l'efficacité et la pertinence des conseils prodigués à la clientèle ;
- Sécuriser et dynamiser votre parcours professionnel dans un secteur en constante évolution.

Prérequis

La participation à la formation requiert soit une expérience professionnelle dans le domaine de l'assurance, soit une volonté affirmée d'évoluer ou de se spécialiser dans ce secteur.

Titre délivré et reconnaissances officielles

A l'issue de la formation, les participants ayant réussi les examens officiels obtiennent l'une des certifications suivantes, selon le profil choisi :

- **Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Toutes branches »**
Permet d'exercer dans l'ensemble des domaines d'assurance, à l'exception de la réassurance.
- **Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Assurance-maladie complémentaire »**
Permet d'exercer exclusivement dans le domaine de l'assurance-maladie.
- **Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Vie »**
Permet d'exercer exclusivement dans le domaine des assurances vie (hors assurance-maladie).
- **Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Non-vie »**
Permet d'exercer exclusivement dans le domaine des assurances non-vie (hors assurance-maladie).

Attestation de formation

Sur demande, l'IRPP délivre une attestation de participation, indépendamment du résultat de l'examen, sous réserve d'une présence minimale de 80% aux cours

Responsable de la formation

La formation est dirigée et encadrée par Blerim Osmani, formateur expérimenté et reconnu dans le domaine de l'assurance et titulaire de :

- Brevet fédéral de Conseiller financier
- Brevet fédéral de Spécialiste en assurances sociales
- Certificat d'intermédiaire d'assurance AFA
- Certificat FSEA de formateur d'adultes
- Expert aux examens d'intermédiaire d'assurance AFA

Contact et renseignements

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

 info@irpp.ch

 078 905 22 23

Nous serons ravis de vous accompagner dans votre démarche.

Programme de la formation

Une préparation complète, modulaire et reconnue

Module de base

Compétences et connaissances générales / Durée 3 jours

👉 Obligatoire pour accéder aux modules spécifiques.

Contenu :

- Industrie : Principes fondamentaux, rôle des assurances, gestion des risques, financement, prime
- Cadre juridique : LSA, LCA, droit des sociétés, compliance (LPD, LCD, LCart, LPCC)

Modules spécifiques

Les modules ci-dessous peuvent être librement choisis selon les accréditations nécessaires pour votre activité.

Prévoyance / Durée 4 jours

👉 Pour les personnes effectuant l'examen « Vie »

Contenu :

- 1^{er} pilier : AVS, AI, APG (Amat & AAP), PC
- 2^{ème} pilier : Prévoyance professionnelle (LPP)
- 3^{ème} pilier : Prévoyance privée (3a & 3b)
- Compliance : LBA, FATCA, EIA
- Droit matrimonial et successoral : Régimes, successions, modifications

Assurance maladie / Durée 1 jour

👉 Pour les personnes effectuant l'examen « Assurance-maladie complémentaires »

Contenu :

- Assurance obligatoire (LAMal) et complémentaire (LCA) des soins : Bases légales, personnes assurées, prestations, modèles, financement
- Assurance individuelle & collective d'indemnités journalières selon la LAMal et la LCA

Assurance accident / Durée 1 jour

👉 Pour les personnes effectuant les examens « Vie », « Assurance-maladie complémentaire » et « Non-vie »

Contenu :

- LAA : Bases légales, organisation, financement, personnes assurées, cotisations et gain assuré, prestations

Assurances de choses et patrimoine / Durée 4 jours

👉 Pour les personnes effectuant l'examen « Non-vie »

Contenu :

- Assurances de choses : Ménage, objets de valeurs, bâtiment, véhicule, entreprise, techniques, transports
- Responsabilité civile : Privée, immeuble, maître de l'ouvrage, entreprise, professionnelle, véhicule
- Autres assurances de patrimoine : Protections juridiques, perte d'exploitation, voyages
- Immobilier : Financement, mise en gage, amortissement

Dates et lieux de formations

Les cours auront lieu à Lausanne.

Le lieu exact sera transmis une fois l'inscription confirmée.

Horaires : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Module de base : Compétences et connaissances générales	
Vendredi 22.08.2025	Introduction au cours et aux examens & Industrie de l'assurance
Mercredi 27.08.2025	Industrie de l'assurance & Notions juridiques de l'assurance
Lundi 01.09.2025	Notions juridiques de l'assurance

Module spécifique : Assurance maladie	
Mercredi 17.09.2025	Assurances des soins et assurances indemnités journalières

Module spécifique : Assurance accident	
Jeudi 25.09.2025	Assurance accident obligatoire et facultative

Module spécifique : Prévoyance	
Mardi 28.10.2025	1 ^{er} pilier : AVS, AI, APG (Amat & AAP), PC
Mardi 04.11.2025	2 ^{ème} pilier : Prévoyance professionnelle (LPP)
Mardi 11.11.2025	3 ^{ème} pilier : 3a et 3b
Mardi 18.11.2025	Compliance (LBA, FATCA, EIA) et droit matrimonial et successoral

Module spécifique : Assurances de choses et patrimoine	
Mardi 02.12.2025	Assurances de choses pour personnes privées
Mardi 09.12.2025	Assurances de choses pour PME
Mardi 16.12.2025	Assurances de patrimoine
Mercredi 17.12.2025	Financement immobilier

Sur demande et pour autant que le nombre de participants soit suffisant, des formations peuvent également être organisées dans d'autres villes ou au sein de votre entreprise.

Mise en œuvre des nouveaux examens

Calendrier et étapes clés

A partir du 1^{er} juillet, une introduction progressive des examens et des épreuves est prévue.

Les examens écrits pourront être effectués en ligne et en continu, à partir des dates ci-dessous, indépendamment du temps et du lieu. En revanche, les examens oraux du profil « Vie » auront lieu plusieurs fois par mois, de manière centralisée dans un lieu prédéfini par l'AFA.

Dès le 1 ^{er} juillet 2025	Examen écrit « Compétences et connaissances générales »
Dès le 4 août 2025	Examen écrit « Assurance-maladie complémentaire »
Dès le 1 ^{er} septembre	Examen oral « Vie »
Dès le 15 septembre 2025	Examen écrit « Non-vie »

Finance d'inscription

Inscription globale à tous les modules

Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Toutes branches »

Inclut l'ensemble des modules de toute la formation.

CHF 3'190.- par personne



10 % de réduction pour les collaborateurs des sociétés de courtages membres de l'Association des Courtiers en Assurances (ACA).

Inscription par « Package »

Public cible : Vous souhaitez vous présenter aux examens de l'une des certifications ci-dessous.

Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Assurance-maladie complémentaire »

○ Module de base	: Compétences et connaissances générales	CHF	975.-
○ Module spécifique	: Assurance maladie	CHF	350.-
○ <u>Module spécifique</u>	: <u>Assurance accident</u>	CHF	350.-
PRIX TOTAL par personne			CHF 1'675.-

Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Vie »

○ Module de base	: Compétences et connaissances générales	CHF	975.-
○ Module spécifique	: Prévoyance	CHF	1'300.-
○ <u>Module spécifique</u>	: <u>Assurance accident</u>	CHF	350.-
PRIX TOTAL par personne			CHF 2'625.-

Intermédiaire d'assurance AFA, profil « Non-vie »

○ Module de base	: Compétences et connaissances générales	CHF	975.-
○ Module spécifique	: Assurances de choses et patrimoine	CHF	1'300.-
○ <u>Module spécifique</u>	: <u>Assurance accident</u>	CHF	350.-
PRIX TOTAL par personne			CHF 2'625.-

Rabais pour membres ACA pas valable pour cette partie.

Inscription par « module séparé »

Public cible : Vous souhaitez suivre uniquement certains modules séparément sans vous présenter aux examens ou alors vous souhaitez vous présenter à l'un des examens en complément d'une certification déjà effectuée dans les profils « Non-Vie », « Vie » ou « Assurance-maladie complémentaire ».

○ Module de base	: Compétences et connaissances générales	CHF	975.-
○ Module spécifique	: Assurance maladie	CHF	350.-
○ Module spécifique	: Assurance accident	CHF	350.-
○ Module spécifique	: Prévoyance	CHF	1'300.-
○ Module spécifique	: Assurances de choses et patrimoine	CHF	1'300.-

Rabais pour membres ACA pas valable pour cette partie.

Formation en entreprise

Selon vos besoins et vos souhaits, il est possible d'organiser une formation sur-mesure au sein de votre entreprise ou groupe d'entreprises partenaires. Prix et organisation sur-mesure.

Formulaire d'inscription

Choisissez votre formule

Inscription globale à tous les modules

Vous souhaitez obtenir la certification complète.

☐ Profil « Toutes branches »

Inscription par « Package »

Vous souhaitez obtenir l'une des certifications partielles.

☐ Profil « Assurance-maladie complémentaire »

☐ Profil « Non-vie »

☐ Profil « Vie »

Inscription par « module séparé »

Vous préférez avancer à votre rythme, module par module ? Sélectionnez vos besoins.

☐ Compétences et connaissances générales

☐ Assurance maladie

☐ Assurance accident

☐ Assurances de choses et patrimoine

☐ Prévoyance

Indications du participant

Nom Prénom

Date de naissance Téléphone E-mail

Adresse CP Ville

Indications de l'employeur

Nom de l'entreprise

Adresse CP Ville

Téléphone E-mail

Facturation et correspondance

☐ à l'adresse du participant

☐ à l'adresse de l'employeur

Par ma signature, j'accepte les conditions mentionnées sur le présent formulaire d'inscription.

Lieu et date

Signature du participant

.....

.....

Si la facturation est à adresser à l'employeur, celui-ci s'engage, par sa signature, à régler la totalité du montant.

Lieu et date

Signature de l'employeur

.....

.....



Contact et renseignements



irpp.ch



+41 78 905 22 23



info@irpp.ch

